

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

ESAT PEP GIENNOIS

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

ESAT PEP GIENNOIS
Domaine des Noues
45570 DAMPIERRE EN BURLY

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;

- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle dirigeance associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP.

II. Présentation du pôle

Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servipep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.

Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décroisonner les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour :

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le déploiement du DU Ogirys
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Travailler sur les DUERP à partir du nouveau logiciel
- Réaliser des projets en commun
 - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (4 par an)
 - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention (prévention des différents cancers) et de facilitation d'accès aux soins
 - Organisation et animation des réunions associatives « insertion professionnelle » avec tous les acteurs des différentes structures PEP

- Formations des professionnels

Suite à la mise en place en des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations sont élaborés au niveau de chaque pôle. Ce périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2025, 19 formations ont pu être mises en place sur le pôle grâce à la diversification des financements ce qui représente près de 2000 heures de formation pour 85 professionnels :

- 11 formations avec financement OPCO santé pour 31 618 €

- 4 formations (analyse de la pratique et formation incendie dans les foyers) avec un financement sur fonds associatifs pour 8 610 €
- 1 formation financement CPAM pour une valeur de 3 000 €
- 3 formations autodétermination Usagers/professionnels financées par CNR pour 9510 €

2 formations ont intégré des usagers des structures :

- o La formation sur l'autodétermination avec la participation de 24 usagers
- o La formation incendie et maniement des extincteurs au foyer d'hébergement de Gien avec la participation des 17 résidents

Les 6 formations qualifiantes (dont 2 apprentissages éducateurs spécialisés) initiées en 2024 se sont poursuivies en 2025 avec la finalisation d'un CAFERUIS, d'un DE d'éducateur spécialisé, d'une CAFDES, d'un titre de moniteur d'atelier.

Nombre de professionnels du pôle ASP ayant participé aux formations 2025

Intitulé formation	Nbre heures/professionnel	ESAT SERUIPEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	PAAG			Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
					SAVS Gien	FH	accueil de jour					
Sauveteur secouriste du travail Perf	7	7	3	3				1		2	3	
Premier secours en santé mental	14	4	12	1	1	3		2		1		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités du trouble psychique	14								3	1	10	
Accompagner l'avancée en age des personnes en situation de handicap	21	1		2	2	2	1	1				
sentiment d'impuissance dans la relation d'aide	21		1	1				1	4			
accompagner les usagers dans la RAE	72	1										
animateur retraite - un avenir après le travail	35			1	1							
tuteur /maitre d'apprentissage	47					1						
MAC SST	7		11									3
Autisme : comprendre et accompagner	14			2					3		6	
analyse de la pratique	2	1		2	3	8	3	6	5	5	8	
Autodetermination et pouvoir d'agir	14	10		4				4	3	2	5	
manipulation extincteur et conduite à tenir /incendie	3							6				

III. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

Situé à Dampierre-en-Burly, dans la zone horticole du Domaine des Noues, L'ESAT PEP GIENNOIS accueille sur son site, deux Etablissements :

- L'ESAT PEP GIENNOIS
- L'Entreprise Adaptée « La Noue du Bois ».

Ils accompagnent, tous deux, des adultes en situation de handicap avec des profils différents, notamment sur leur degré d'autonomie.

L'ESAT PEP GIENNOIS a ouvert ses portes en octobre 1988 avec pour seule activité, l'horticulture. Il a ensuite diversifié ses activités pour répondre aux nouveaux besoins des usagers. Sa capacité d'accueil est de 64 places. (Dernier agrément : 02/12/2009)

L'ESAT PEP GIENNOIS exerce ses activités sur différents sites :

- A Dampierre : les activités horticoles, conditionnement (petite section), entretien de Jardins Espaces Verts, ainsi que des prestations de services.
- A Gien : une activité blanchisserie.

L'Etablissement intervient également chez différents partenaires dans le cadre de mise à disposition individuelle, collective ou encore de prestations de services (Hutchison, CNPE...).

L'offre de service présentée dans le projet d'Etablissement de l'ESAT PEP Giennois a pour objectif de répondre, au mieux, aux besoins émis par les personnes accompagnées. Une équipe pluridisciplinaire composée de la Direction, de Moniteurs d'Atelier, d'une Educatrice Spécialisée et d'une Psychologue se mobilise pour offrir aux personnes accompagnées des activités diverses à caractère professionnelles ainsi qu'un soutien médico-social en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

Sa mission consiste, avec l'aide de ses partenaires externes, à coordonner des actions pour :

- Fournir une activité professionnelle adaptée, évaluée et réajustée,
- Offrir une formation au poste de travail,
- Favoriser le développement des compétences et leurs diversifications ou le maintien des acquis,
- Assurer la protection et la sécurité,
- Assurer la prévention et veiller au suivi médical,
- Favoriser l'accès aux activités ludiques, culturelles, sportives, sociales,
- Proposer un soutien psychologique ou répondre à une demande de ce type,
- Accompagner la personne dans ses relations avec son environnement, à sa demande ou avec son accord lorsque cela s'impose,
- Responsabiliser la personne dans la perspective d'une plus grande autonomie.

IV. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

Les départs en 2025 :

- Deux moniteurs d'atelier JEV ont quitté et leur poste ainsi que le secteur médico-social respectivement le 31/01/2025 et 11/11/2025
- Un moniteur d'atelier Horticulture JEV a quitté son poste le 30/05/2025 et changé de région
- Une Cheffe de culture a fait valoir ses droits à la retraite le 30/09/2025
- Une psychologue a quitté son poste le 31/08/2025 pour un poste à temps plein dans un autre établissement.

Les arrivées en 2024 :

- Une monitrice d'atelier a été recrutée le 06/01/2025 afin de compléter l'équipe JEV sur le site du CNPE
- Une monitrice d'atelier a été recrutée le 03/03/2025 afin de compléter l'équipe Horticole
- Un moniteur d'atelier JEV a été recruté le 06/10/2025 afin de compléter l'équipe JEV exerçant une activité sur le site du CNPE;

Les arrivées ponctuelles en 2025 CDD :

- Deux chauffeurs ont successivement été recrutés afin de répondre aux engagements pris dans le cadre d'une prestation de transports (du 01/03/2025 AU 18/07/2026, puis du 01/09/2025 AU 31/01/2026).

Les absences :

- Le Chef de service production est absent pour maladie depuis le 08/01/2024. Il n'a pas été remplacé.

Les stagiaires en 2025 :

En 2025, l'ESAT PEP GIENNOIS a accueilli 3 stagiaires dans le cadre de nos partenariats avec France travail, ERTS, faculté de Tours :

- ✓ 1 stagiaire non gratifiée dans le cadre d'un stage découverte, sur le poste de psychologue : en janvier 2025
- ✓ 1 stagiaire non gratifié dans le cadre d'un stage court, sur le poste de moniteur d'atelier : de juin à juillet 2025
- ✓ 1 stagiaire non gratifié dans le cadre de la découverte du métier de moniteur d'atelier : septembre 2025

- Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

- Formation au nouveau logiciel SIRH pour 1 salarié (7h)
- Formation logiciel de paie pour 2 salariés (7h)
- Formation DUERP pour 2 salariés (7h)
- Formation " Management des personnalités complexes" pour 1 salarié (14h)

- Formation au dispositif de prévention du tabac et (7h)
- 9 séances d'Analyse Thématique de la Pratique Professionnelles, 2h une fois par mois avec une intervenante de l'Association Format Santé
- Formation incendie (utilisation des extincteurs) pour 2 salariés (3h50)

Les réunions d'équipes thématique ont également permis d'accompagner les moniteurs dans la prise en main du logiciel « Dossier Unique de l'Usager : Ogirys ».

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail).

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	0	1.78
<i>Taux d'absentéisme</i>	3.28%	1.62
<i>Taux de rotation du personnel</i>	0	30%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	1 psychologue	1 psychologue
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	11 (formation logiciel unique de l'usager)	5 (Paie, SIRH, Duerp)

Commentaires : /

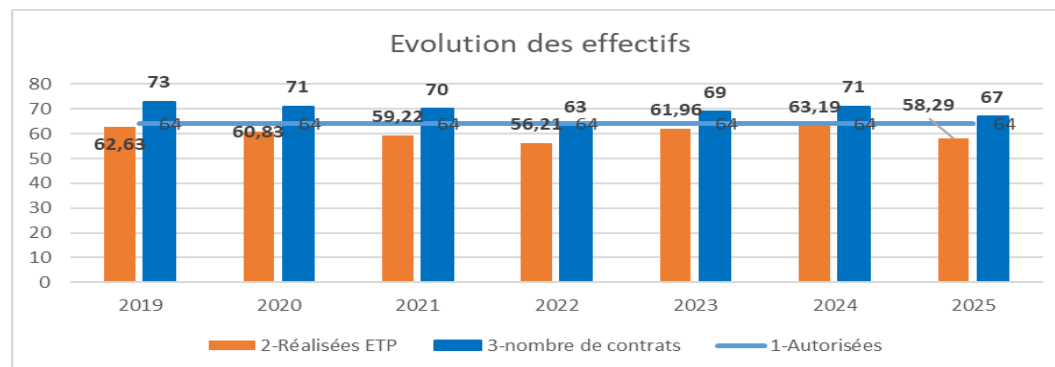
V. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées ;

Au 31 décembre 2025, l'effectif des personnes accompagnées est de 58.29 ETP pour 67 contrats. L'Établissement n'a pas enregistré d'entrée de personne au cours de l'année 2025.

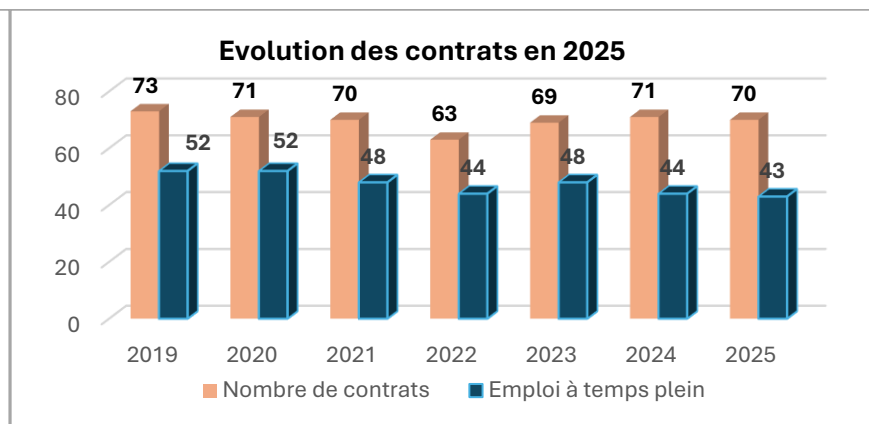
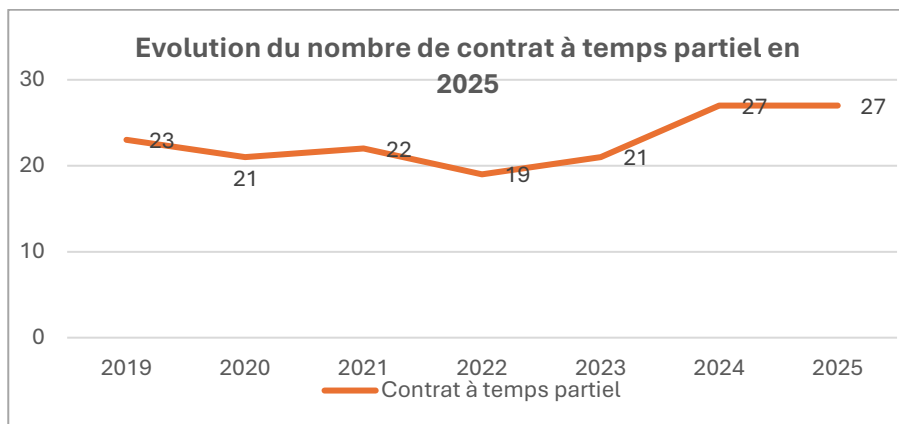
En revanche, 3 personnes sont sorties au cours de l'année 2025, représentant 2.5 ETP :

-3 sorties pour raisons de santé, sans autre accompagnement médico-social



Types de contrats :

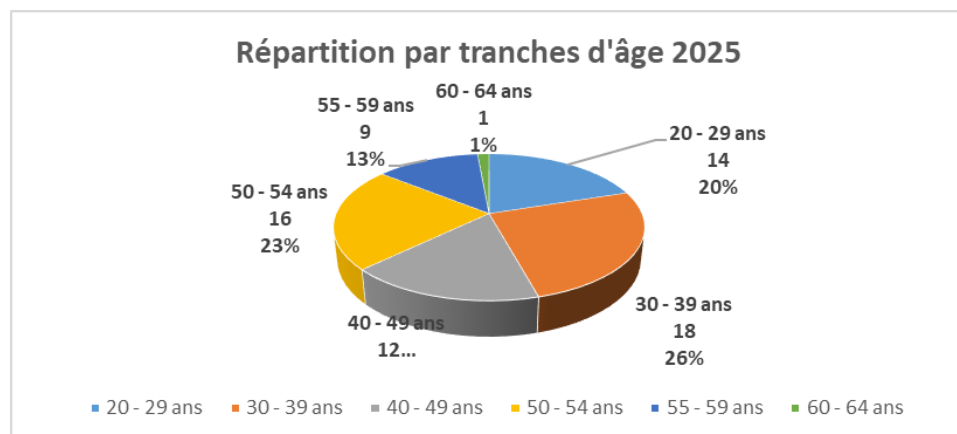
L'Établissement a également accompagné 11 personnes, à la suite de demandes de réduction de leur temps de travail. Le total des personnes accueillies à temps partiel demeure stable avec 27 personnes pour cette année 2025.



Profil des usagers (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.).

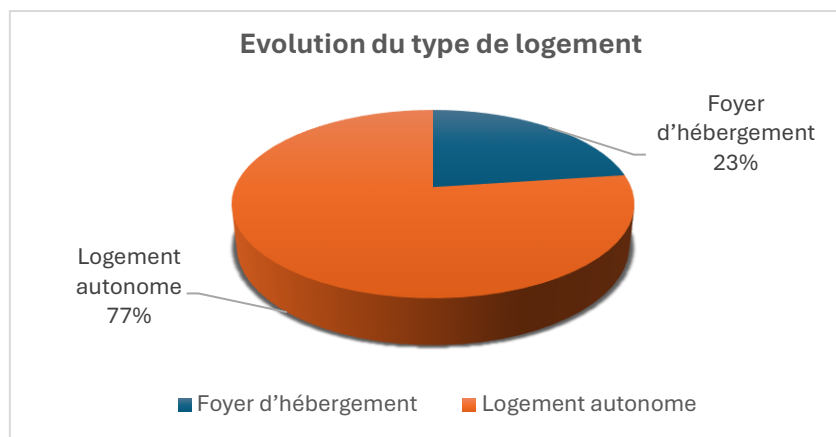
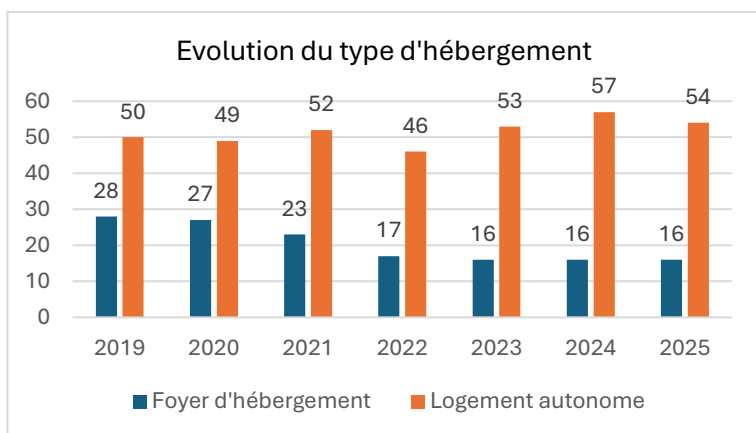
Répartition par tranches d'âge :

L'âge moyen des personnes accompagnées sur l'année 2025 est de : 41.15 ans. Il est en augmentation par rapport à l'année 2024, notamment suite au départ de 2 « jeunes adultes ». Malgré tout, 44.77% des personnes accompagnées sont âgées de plus de 45 ans (senior). Ce facteur est pris en compte dans le cadre de l'accompagnement quotidien.



Le type d'hébergement

Les personnes accueillies à l'ESAT vivent majoritairement en logement autonome pour 77.14%, en foyer d'hébergement pour 22.86%. La tendance est identique aux années passées, les personnes accompagnées souhaitent s'installer dans un hébergement en autonomie, accompagnées par le biais d'un SAVS.



La typologie de Handicap

Au sein de l'Etablissement, elle se décline comme suit :

- 76.12 % déficience intellectuelle
- 7.46 % de problèmes comportementaux
- 8.96 % des personnes accompagnées porteuses de handicap psychique et ou relevant de la psychiatrie
- 5.97 % de trouble visuels et auditifs
- 1.49 % trouble du langage

La part des personnes présentant des troubles psychiques est en augmentation chaque année. Des formations sont régulièrement proposées afin de former les équipes à ce nouveau type de pathologie. La psychologue de l'Etablissement poursuit le travail en réseau tant avec le CMPA qu'avec la clinique du Pont de Gien.

Mesures de protection :

Les personnes accompagnées bénéficiant d'une mesure de protection sont au nombre de 38, ce qui représente 54.28 % de l'effectif.

- 31 personnes sous mesure de curatelle.
- 7 personnes sous mesure de tutelle.

Des liens réguliers sont entretenus avec les mandataires dans l'objectif de mieux accompagner les personnes au quotidien (gestion du budget) ainsi que dans certains de leurs projets. (Passage de permis, achats particuliers, diminution du temps de travail...)

- Les modalités d'accompagnement des personnes accompagnées.

L'activité professionnelle :

- *Le soutien professionnel et technique*

Des thématiques de soutien professionnel individuel ou collectif se dégagent et trouvent majoritairement leurs origines dans les demandes formulées par les personnes accompagnées (via les P.A.P). C'est l'occasion pour les personnes accompagnées de développer leurs savoir-faire et de nouvelles techniques.

Des actions de soutien sont également pensées au regard des nécessités de production : nouveau matériel, nouveau client, « commande exceptionnelle » ...

- *La mise en place de stages :*

Pour cette année 2025, un total de 18 stages ont été mis en place et ont permis aux personnes accompagnées qui le souhaitent, d'expérimenter le travail dans un autre environnement :

- 7 stages ont eu lieu dans des structures dépendantes du milieu ordinaire dont, 3 dans le cadre du « Duo Day ».
- 6 stages dans d'autres ateliers au sein même de l'ESAT PEP GIENNOIS.
- 4 stages en Section Semi-Occupationnelle
- 1 stage en foyer d'hébergement

- *Modalités et types d'accompagnement proposés.*

L'action médico-sociale

L'accompagnement médico-social se décline par différentes actions individuelles et/ou collectives, coordonnées et garanties par la Cheffe de Service, en collaboration avec l'Educatrice Spécialisée de l'Etablissement (0,25 ETP).

Les besoins et demandes sont très majoritairement exprimés par les personnes accompagnées lors de l'élaboration ou de la réactualisation du Projet d'Accompagnement Personnalisé. (PAP) Pour répondre à ses besoins médico-sociaux, L'ESAT PEP GIENNOIS met en place des actions en interne et/ou sollicite l'interventions de professionnels et/ou de partenaires.

En interne, cet accompagnement médico-social se décline à travers :

- *Le soutien psychologique :*

La psychologue de l'Etablissement intervient sur l'ESAT à hauteur de 0,25 ETP. Elle propose, aux personnes accompagnées qui le désirent, un soutien psychologique individuel pour leur permettre de mieux appréhender les problématiques personnelles, en lien avec le travail, de s'approprier leur histoire de vie et de mettre en mots leurs émotions.

Pour ce faire, la psychologue seule ou en binôme avec l'Educatrice Spécialisée reçoit les personnes accompagnées, dans son bureau à l'ESAT ou dans des espaces dédiés, lorsque les équipes sont mises à disposition chez nos partenaires extérieurs (ex : atelier conditionnement).

Les interventions de la psychologue au sein de l'équipe médico-sociale sont diverses : temps d'échanges avec les professionnels en réunion d'équipe, mise en place de temps professionnels avec les moniteurs d'ateliers pour échanger sur les accompagnements, participation aux groupes de parole et certaines réunions de l'équipe de direction.

Il est à noter que la psychologue a quitté ses fonctions de l'ESAT au 01/09/2025 et n'a pas été remplacé.

Au 31 décembre 2025, 35 travailleurs ont pu bénéficier d'entretiens de soutien psychologique, dont 16 travailleurs en suivi régulier et 19 travailleurs en suivi ponctuel.

Ils se répartissent de la manière suivante selon les indicateurs non-exhaustifs listés ci-dessous (certains entretiens abordent plusieurs thématiques) :

- **71** entretiens menés **en lien avec la maladie psychique** – aide à la gestion des symptômes liés à une problématique psychique (troubles anxieux, symptômes dépressifs, troubles du spectre de la schizophrénie, troubles de la personnalité, etc.) – aide à l'expression et à la gestion des émotions.
- **43** entretiens concernant des difficultés sur **l'espace de travail**, d'ordre relationnel, affectif ou cognitif
- **85** entretiens concernant **le cadre de l'environnement familial**.

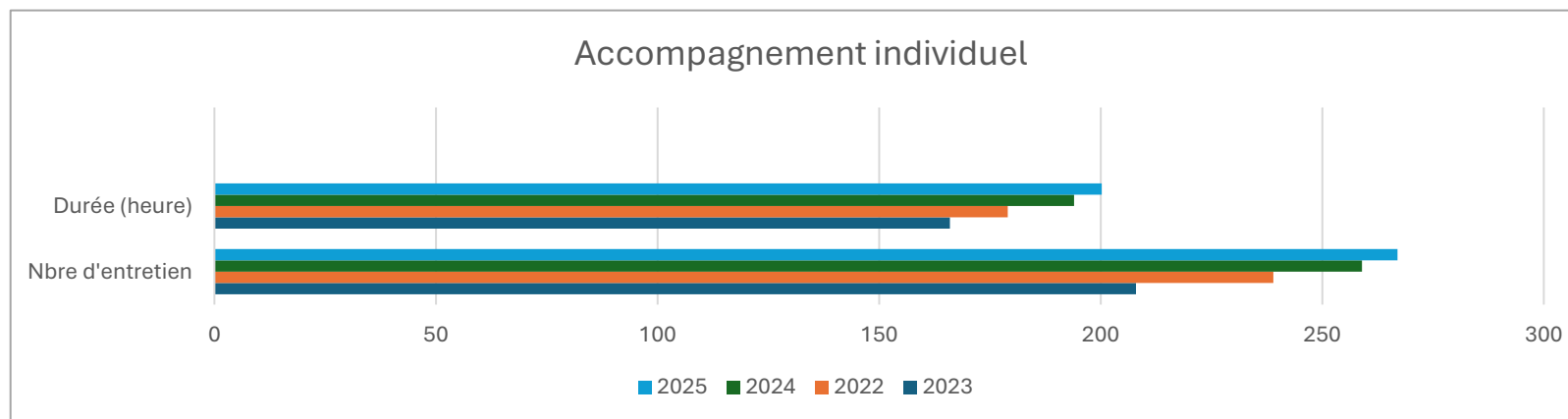
Au-delà de ces accompagnements individuels et dans certaines situations, la psychologue peut être amenée à prendre contact avec des partenaires extérieurs afin de relayer les situations. Cela permet d'assurer la continuité et la cohérence des accompagnements sur le plan thérapeutique. En 2024, **12 situations de travailleurs** ont nécessité de se tourner **vers des partenaires extérieurs** :

- Pour les orienter vers une prise en charge plus spécialisée,
- Pour se coordonner avec les partenaires sur l'accompagnement, et/ou faire du lien sur des événements particuliers. (Ex. auprès des CMP, des médecins psychiatres, des médecins traitants, associations, SAVS, GEM, etc.)

- Accompagnement individuel :

Au cours de l'année 2025, l'Educatrice Spécialisée a mené, **267 entretiens individuels**, lors desquelles, elle a rencontré **37 personnes** sur les 70 qui sont accompagnées dans les effectifs. Ils se déclinent de la façon suivante :

- 9 ont bénéficié d'un accompagnement ponctuel. (< ou = à 3 rendez-vous dans l'année)
- 12 ont bénéficié d'un accompagnement régulier. (De 3 à 7 rendez-vous dans l'année)
- 16 ont bénéficié d'un accompagnement soutenu. (Plus de 7 rendez-vous dans l'année)



Ses accompagnements individuels ont porté plus particulièrement sur :

- Difficultés au travail (relationnelles, conflits mobilisation au travail...)
- Démarches administratives de soin... (Courrier, changement de médecin, RDV médicaux...)
- Fiche d'objectifs en fonction de la situation et des difficultés rencontrées au travail pour la personne
- Travail sur la gestion du budget
- Accompagnement pour la mise en place de mesure de protection
- Accompagnement pour des démarches auprès MDPH (SAVS...)
- Point avec les partenaires (UDAF, ATC, PMI, ADS ...)
- Suivi concernant les conduites addictives
- Stages en ESAT et en MO
- DUODAY

Au cours de l'année 2025, les demandes individuelles de stage (milieu ordinaire, Duo Day, autres ESAT, autres ateliers de l'ESAT) ont continué d'occuper une place prépondérante dans l'activité de l'Educatrice Spécialisée, présente à temps partiel (lundis et mardis). La Cheffe de Service a, quant à elle, assuré la continuité du service sur la fin de semaine afin de répondre aux besoins des personnes accompagnées et assurer la relation avec les partenaires sociaux et médico-sociaux (Foyer d'hébergement, CMPA, SAVS, Maison du Département, tuteur/curateur, famille, auto-école...).

L'absence de la psychologue à partir du 01 septembre 2025 a également impacté l'activité de l'Educatrice Spécialisée. Cette dernière s'est, en effet, vue solliciter plus régulièrement sur les situations d'urgence et/ou de mal être. (Entretiens individuels, lien avec les partenaires extérieurs)

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	2 (direction)	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	100%	100%

Commentaires : l'ensemble des PAP sont réalisés dans le DUI

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
------------------------------	--------------------------------	-------------	-------------

ESAT	Taux de travailleurs ESAT intégrant le milieu ordinaire (dont double contrat).	6	6
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	0	0

Commentaires : Au cours de l'année 2025, deux travailleurs ont exercé une activité dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD), tandis que 4 autres ont pu expérimenter des activités en entreprise des Périodes de Mise en Situation Professionnelle (PMSMP).

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	14/03/2024
Nombre de réunions	2
Dates des réunions	20/03/2025 – 17/04/2025

- Autres instances de participation des personnes accompagnées à la vie de la structure :

- Instance Mixte :

Date de la dernière élection	22/01/2026
Nombre de réunions	2
Dates des réunions	06/02/2025 – 17/04/2025

- Groupe de parole :

Date de la dernière élection	Participation de l'ensemble des personnes accueillies à l'ESAT PEP GIENNOIS
Nombre de réunions	2 fois par an pour chaque atelier
Dates des réunions	Horticulture : 04/03/2025 – 17/06/2025 JEV : 18/03/2025-10/06/2025 Blanchisserie : 11/03/2025 – 17/06/2025 Conditionnement ESAT : 04/03/2025 – 03/06/2025 Conditionnement HUTCHINSON : 11/03/2025 - 17/06/2025

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	8 salariés dont 2 de direction et l'ES	0
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	22 sur 74	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	0

Commentaires : /

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025 : 1 (réunion lancement)	2	Réunion Equipe

- Travaux relatifs aux évaluations.

Mise en place d'un COPIL permettant d'actualiser les outils de la loi 2002-2, de réviser les procédures et de préparer l'évaluation 2026.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	0
Nombre d'évènements indésirables	24	24
Nombre d'évènements indésirables graves	3	3
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

- Plaintes et EIG : Sur l'année 2025, les dysfonctionnements et les plaintes ont été traités en réunion d'équipe et/ou par la direction de l'établissement. Les événements ont été formalisés sur des fiches d'incident, avant que l'association n'élabore une nouvelle procédure « Événements Indésirables Graves » ainsi que de nouveaux imprimés relatifs à ces derniers en fin d'année 2025.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	0	12
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0	0
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	61% des salariés : les moniteurs d'ateliers, l'éducatrice spécialisée et la psychologue	65% des salariés : les moniteurs d'ateliers, l'éducatrice spécialisée et la psychologue

Commentaires :

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- **Sorties.**

Dans une perspective d'ouverture vers l'extérieur et d'intégration sociale, l'Établissement a participé, au cours de l'année 2024, aux événements suivants :

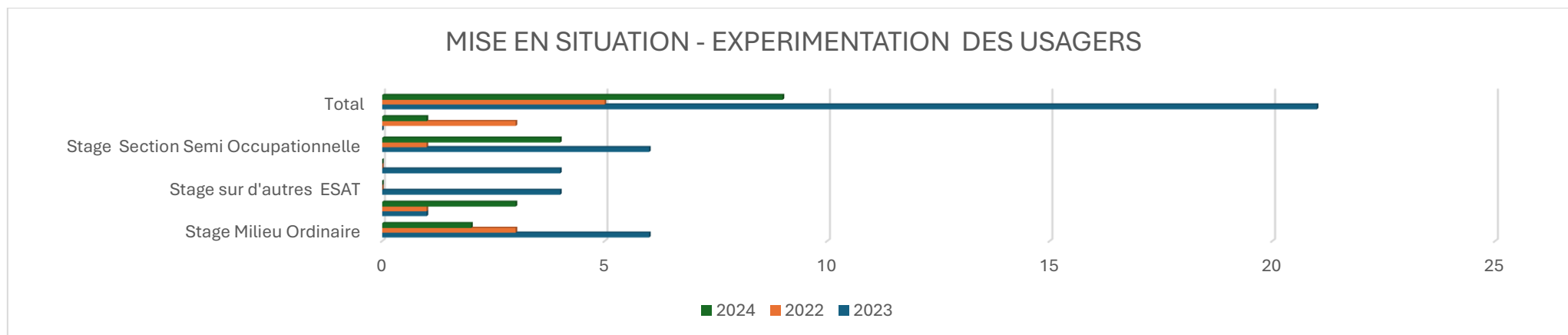
- Une journée ARPEP le 03 mars 2025. 8 personnes accompagnées et 2 Moniteurs d'Atelier ont participé à cette journée organisée par les PEP de manière régionale sur le thème de la transformation des ESAT. (Ateliers d'information sur les évolutions et les nouveaux droits des usagers)
- Une journée Olymp'PEP le 30 avril 2025. 9 personnes accompagnées et 1 Moniteur d'Atelier ont participé à cette journée sportive (Atelier et défis sportifs) organisée par l'ADPEP 45.
- Une journée festive au Pal a été réalisée le 03 septembre 2025. L'ensemble des personnes accompagnées et des salariés de l'ESAT PEP GIENNOIS et de l'Entreprise Adaptées « La Noue aux Bois » ont participé à cette journée festive.

- **Travail avec le D.I.D.E.**

Dans le cadre de notre accompagnement professionnel, nous travaillons en collaboration avec le Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi (DIDE), créé en 2021. Celui-ci a pour mission de promouvoir, permettre l'accès et le maintien dans l'emploi ordinaire de personnes en situation de handicap, qu'elles soient accompagnées ou sortantes d'un Établissement ou service des PEP 45. Il accompagne ainsi toute personne en situation de handicap, âgée d'au moins 16 ans, ayant, à court terme, un projet d'inclusion professionnel en milieu ordinaire ou nécessitant un soutien pour être maintenue dans l'emploi.

Quatre demandes d'accompagnement ont été présentées au DIDE, durant l'année 2025 dont une a débouché sur un accompagnement dans le au 1 avril 2025.

Mise en situation des usagers dans le cadre de leurs parcours :



- **Le dispositif « Différent et Compétent »**

Depuis 2009, l'Établissement s'investit dans le développement de ce dispositif en région Centre, porté par l'association ARECO (Associations gestionnaires de la région centre Val de Loire). Ce dispositif national permet aux personnes accompagnées en ESAT d'entrer dans une logique de parcours professionnel via l'obtention d'une R.A.E (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience). Il leur permet de valider leurs compétences, de trois manières différentes :

- La première, dans le cadre d'un jury interne (jury composé du Directeur d'Établissement et d'un professionnel du secteur visé).
- La seconde dans le cadre d'un jury externe (un membre de l'Éducation Nationale ou de la Chambre de l'Agriculture + un directeur d'établissement).
- La troisième dans le cadre d'un jury Externe + Stage (membres du jury identique, mais avec l'obligation d'effectuer un stage de quatre à six semaines en milieu ordinaire)

Le moniteur, préalablement formé au dispositif RAE, est chargé d'accompagner la personne « candidate » dans son projet. Cela représente en moyenne, vingt heures d'accompagnement par candidat. Le moniteur intervient tout au long du processus :

- Tant sur la préparation écrite (référentiel métier, rédaction explicative, prise de photos...)
- Que sur la préparation orale (présentation orale du dossier, organisation de jury blanc, organisation et passage devant le jury blanc...) du dossier.

Le souhait de s'engager dans ce dispositif est évoqué et validé par la personne accompagnée, lors de son PAP, puis dans un second temps, auprès de la direction de l'Établissement.

Sur l'année 2025, 3 personnes accompagnées par 2 moniteurs ont participé aux assises de Lille du 19 mai au 21 mai 2025

- Le travail hors-murs : convention de mise à disposition, prestations en entreprise :

Dans une volonté de favoriser l'accueil des personnes accompagnées en milieu ordinaire de travail, l'Établissement met en place des conventions de mise à disposition ou de prestation de services avec certaines entreprises. Cette démarche permet aux bénéficiaires de découvrir l'entreprise dans un cadre « sécurisé » (La personne accompagnée dépend toujours de l'ESAT, présence possible d'un moniteur d'Atelier) mais également d'appréhender de nouveaux modes de production ou encore, de nouvelles exigences.

Depuis, près de 16 ans, l'Établissement permet à des personnes accompagnées, dans le cadre de ses activités permanentes, d'expérimenter le travail dans le « milieu ordinaire » :

- 17 usagers, accompagnés par 2 monitrices, exercent quotidiennement une activité de conditionnement au sein de l'entreprise d'une entreprise à BRIARE.
- 3 usagers, réalisent, en toute autonomie, des prestations de déchetterie, de livraison de colis, d'approvisionnement de papier, d'approvisionnement d'eau et de distribution de vêtement au sein d'une entreprise de Dampierre.
- 2 Equipes de 5 usagers exercent une prestation « entretien espaces verts » toute l'année chez un client les Espaces verts du CNPE de dampierre.

Dans le cadre de nos activités, nous étudions également les besoins nos partenaires en matière de prestations de services et mise à disposition de personnel, afin de répondre aux attentes des travailleurs et faciliter leur intégration.

- **L'accueil de stagiaires**

Les stagiaires sont très majoritairement accompagnés sur l'ESAT par d'autres Etablissements, services ou associations du secteur médico-social (IME, IMPro, foyers de vie, autres ESAT, CMPA, associations d'insertion...). Leurs objectifs sont les suivants :

- Découverte du travail en milieu protégé,
- Évaluation des capacités professionnelles et d'adaptation (à un nouvel environnement, à une nouvelle équipe...),
- Découverte d'un secteur d'activité spécifique....

Quel que soit l'objectif de base, ces stages permettent aux personnes impliquées, d'affiner ou de déterminer leur projet d'orientation professionnelle et de vie.

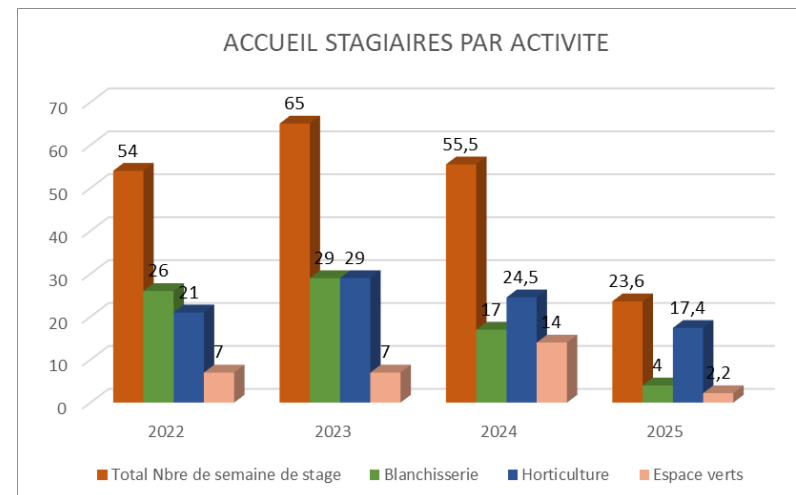
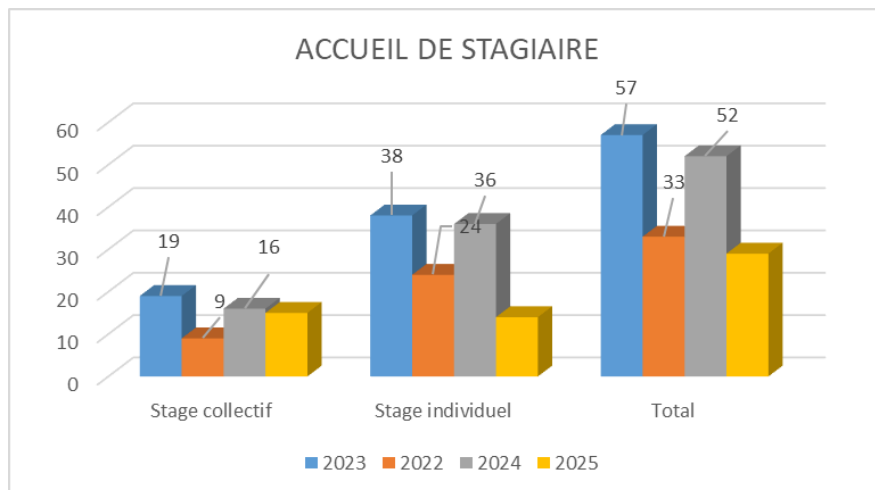
Chaque demande de stage est étudiée par la Cheffe de Service qui élabore un planning d'accueil de stagiaires en tenant compte de la saisonnalité des activités. A l'issue de chaque stage, un bilan est réalisé avec les différents protagonistes et un écrit est remis aux stagiaires pour lui permettre de construire son parcours professionnel.

L'Etablissement propose également des accueils collectifs. Ces derniers permettent aux stagiaires, encadrés de leur éducateur, de découvrir le milieu du travail protégé. Ce temps de découverte permet également d'évaluer le comportement des stagiaires face au travail et de confirmer ou non leur orientation. A l'issue de chaque stage, un bilan collectif est réalisé avec l'équipe éducative et les stagiaires. Un écrit est remis aux stagiaires ainsi qu'à l'établissement afin de permettre à chacun de construire son parcours professionnel.

Pour l'année 2025, l'ESAT a accueilli 27 stagiaires, dont 13 accueillis en stage collectif, soit 23,5 semaines, représentant 115.5 jours d'accueil.

Ces stages ont été organisés sur les activités suivantes :

- 4 semaines en blanchisserie.
- 17.40 semaines en horticulture,
- 2,20 semaines en espaces verts



En 2025, l'Etablissement a accueilli 3 stages « collectifs » avec une mise à disposition du plateau technique.

- 2 jeunes du DAMES de GIEN ont été accueillis sur l'atelier Blanchisserie pour une durée de 6 jours.
- 5 jeunes du DAMES de GIEN ont été accueillis sur l'atelier Horticulture, pour une période de 14 jours.
- 1 personne du dispositif ASTUS a été accueillie sur l'atelier Horticulture, pour une période de 1 journée.
- 7 jeunes du DAME de MONTARGIS ont été accueillis sur l'atelier Horticulture pour une période de 17 jours.

Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

- Participation à des projets territoriaux.
- Événements organisés.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
<i>ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME</i>	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	10	3

Commentaires : /

IX. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- Poursuite du développement numérique et de l'expérimentation en milieu ouvert
- Le développement de l'Instance Mixte créée en 2024 et accompagnement du Délégué des travailleurs
- La Mise en œuvre de l'évaluation qualité :
 - La révision des outils de la lois 2002-2 (en cours)
 - La mise en place de l'auto-évaluation (en cours)
- Développement du SIRH 2025
- L'utilisation de la GED

- Perspectives 2026 :

- Participer à la mise en œuvre de la nouvelle de la plateforme ADULTE
- Actualiser les outils de la lois 2002-2
- Renforcement de l'équipe médicosociale : Augmenter le temps d'accompagnement des Travailleurs de 0,15 ETP (Educatrice spécialisée aujourd'hui à 0.35 ETP afin d'atteindre un 0.50 ETP).
- Accompagnement de l'équipe aux évolutions des publics accueillis
- Recrutement d'une Psychologue dans le cadre de regroupement des Etablissements Adultes du Giennois
- Agrandissement des locaux de restauration afin d'améliorer les conditions d'accueil des travailleurs et salariés